



2020

**RAPPORT MORAL, RAPPORT D'ACTIVITES
ET RAPPORT FINANCIER**

Assemblée Générale Ordinaire de la SFER

22 juin 2021

Table des matières

Table des matières	1
1. Rapport moral	2
2. Rapport d'activités de l'exercice 2020	4
2.1. Economie Rurale.....	4
2.1.1. Le Comité éditorial et la rédaction en chef : des évolutions.....	4
2.1.2. Le bilan de l'activité éditoriale	5
2.1.3 Le rappel des articles parus depuis 2020	5
2.1.4. L'accès aux articles publiés.....	6
2.1.5. Le bilan financier	7
2.2. 14 ^{èmes} Journées de Recherches en Sciences Sociales INRAE-SFER-CIRAD	8
2.2.1. Le programme et la participation.....	8
2.2.2. Le prix du jeune chercheur et les prix AREA.....	8
2.2.3. Le Comité local d'organisation	9
2.2.4. Le Comité scientifique	10
2.3. Séminaires de politiques agricoles	10
2.3.1. L'équipe d'organisation et la périodicité.....	10
2.3.2. Les séminaires organisés depuis 2020	11
2.3.2. Les séminaires en partenariat et/ou décentralisés de la SFER.....	12
2.4. Actions engagées en 2021 et 2022.....	13
2.4.1. Les 15 ^{èmes} JRSS (9 et 10 décembre 2021 à Toulouse)	13
2.4.2. Le colloque thématique « Agriculture et Numérique »	14
2.4.3. Le colloque thématique « Financement des filières agricoles et alimentaires »	15
3. Rapport financier de l'exercice 2020	16
3.1. Le bilan comptable et le compte de résultat de l'association en 2020.....	16
3.2. Le projet budgétaire 2021	19
4. Vie de l'association et instances de la SFER	20
4.1. L'adresse et le déménagement de 2021	20
4.2. Le site Web	20
4.3. Les deux « permanentes ».....	21
4.4. Le bureau.....	21
4.5. Le Conseil d'Orientation Scientifique	21

1. Rapport moral

Lors de la précédente Assemblée Générale de la SFER qui s'est tenue le 30 juin 2020 pour la première fois en visioconférence, il était difficile d'imaginer que la crise sanitaire, engagée à l'époque depuis déjà plusieurs mois, durerait aussi longtemps et aurait autant de répercussions sur « la marche du monde », nos modes d'organisation et nos activités. Ainsi, en ce 22 juin 2021, notre Assemblée Générale se tient une nouvelle fois en distanciel. Quand cette crise sera derrière nous, dans des délais que nous espérons désormais proches, grâce à l'imagination de nos chercheurs qui ont été capables de trouver plusieurs vaccins adaptés dans des délais exceptionnels, il nous faudra collectivement réfléchir aux bonnes articulations à privilégier, dans les activités de la SFER, entre le distanciel (qui a prouvé son efficacité à plusieurs niveaux et dont les coûts sont moindres) et le présentiel (qui demeure une façon efficace pour favoriser les échanges).

Pour des raisons variées, qu'elles soient d'ailleurs positives ou négatives, nous nous souviendrons tous longtemps de ces années 2020-2021, atypiques. Les livres d'histoire et d'économie en parleront encore à la fin du siècle, tant cette expérience collective mondiale est inédite. D'ores et déjà, elle ne manque pas de justifier de nombreuses réflexions, y compris d'ailleurs sur nos sujets de prédilection. Parmi les innombrables questions posées, on peut en citer quelques-unes : en quoi les acteurs de la chaîne agroalimentaire ont-ils été capables ou non de s'adapter à une modification soudaine de la structure de la demande (moins de restauration hors domicile et plus de consommation à domicile des ménages) ? Les consommateurs français ou européens seront-ils incités à changer, durablement ou non, leurs comportements d'achats pour donner une plus grande préférence aux biens alimentaires locaux ou relevant de systèmes productifs plus respectueux de l'environnement ? Quelle place occupera demain le numérique dans les organisations économiques, dont celles relatives à la distribution des produits alimentaires ? Le ralentissement observé du commerce mondial de marchandises imputable à la crise est-il un phénomène de court terme ou la marque d'un changement plus profond dans les relations internationales ? En quoi cette crise a-t-elle des impacts sur les inégalités, la sous-alimentation et la situation économique des pays en développement ? Quel bilan comparatif pourra-t-on tirer des plans de relance et des modalités de gestion de la crise dans des pays aux pratiques politiques hétérogènes ? La liste des questions est potentiellement longue. Espérons que ces interrogations donneront lieu à de futurs articles intéressants, y compris naturellement dans *Economie rurale*.

Si l'année 2020 a été singulière, les adhérents de la SFER ont été actifs. La réduction des déplacements physiques (mais l'augmentation des webinaires et des visioconférences !) a parfois permis de dégager du temps pour écrire davantage et proposer de nouvelles publications, dont nous aurons tous les bénéfices dans les mois à venir. La SFER n'a donc pas été à l'arrêt, contrairement à tant d'autres associations présentes sur notre territoire pour qui les nouvelles règles sanitaires signifiaient un abandon total de leurs activités. Comme ailleurs, nous ne sommes pas parvenus à organiser d'événements en présentiel. Face aux règles imposées, plus ou moins restrictives selon les périodes, nous avons pris collectivement la décision de reporter à plus tard deux colloques thématiques. Le premier, qui se tiendra à Montpellier au premier trimestre 2022, portera sur le thème « Agriculture et Numérique » ; le second, qui se tiendra à Toulouse (Ecole d'Ingénieurs de Purpan) les 28 et 29 juin 2022, abordera le thème suivant : « Le financement des filières agricoles et alimentaires : quelles évolutions et quels impacts pour les acteurs ? ». Nous comptons sur votre mobilisation pour proposer des communications à ces colloques et réserver ces moments dans vos agendas. Nous aurons tous du plaisir à nous revoir, à échanger « en vrai » sur nos thèmes d'intérêt, et, liberté retrouvée oblige, à bavarder un peu aussi pour le seul plaisir de le faire.

En 2020, la revue *Economie rurale*, dont l'objet est de publier des articles scientifiques originaux en langue française sur les thèmes de l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, les territoires, a bénéficié d'un renouvellement de son comité éditorial ; il s'agissait d'une phase préalable à la mise en place progressive d'une nouvelle équipe à la tête de la revue. Conformément aux nouvelles règles appliquées depuis 2018, quatre numéros (un par trimestre) ont été publiés au cours de l'année, ceux-ci relevant de rubriques toujours distinctes et complémentaires : article de recherche, article de faits et chiffres, état de l'art, débats, note de lecture. L'accès libre, gratuit et facile à tous les articles parus depuis 1949 (sauf pour la dernière année) est une belle opportunité pour revisiter des textes historiques intéressants et mettre en avant le long chemin parcouru par les équipes successives.

Grâce à la ténacité du Comité local d'organisation et à notre capacité collective d'adaptation, nous sommes parvenus à maintenir les 14^{èmes} Journées de Recherche en Sciences Sociales (JRSS) dites de Clermont-Ferrand. Prévues initialement en décembre 2020 en présentiel, avec la promesse de goûter d'excellents fromages, les JRSS ont finalement été reportées en avril 2021, sous la forme moins intéressante au plan gastronomique, des visioconférences. Les adhérents de la SFER se sont clairement mobilisés pour cet évènement en proposant près d'une centaine de communications écrites (après sélection). Ces JRSS se sont parfaitement bien déroulées au plan technique (d'autant que c'était une première expérience) et pratiquement tous les auteurs étaient présents pour présenter oralement leur communication ; certaines d'entre elles sont téléchargeables depuis notre site. Une nouvelle fois cette édition a été l'occasion de décerner le prix Jeune Chercheur. En outre, une opération commune a été organisée avec l'AREA (Association sur l'Economie Agroalimentaire) qui a décerné ses prix annuels dans ce même cadre. Nous sommes actuellement en préparation des futures JRSS qui se tiendront à Toulouse (ENSAT) les 9 et 10 décembre 2021.

Concernant les séminaires de politique agricole de la SFER, le programme a été riche en 2020 avec environ une dizaine de dates. Conformément à notre souhait affirmé en début de mandat, et probablement aussi grâce à l'évolution de nos méthodes de travail sous contrainte de crise sanitaire, tous les séminaires organisés depuis mars 2020 l'ont été en distanciel. Une capture vidéo de ces rencontres est effectuée systématiquement depuis lors de façon à diffuser plus largement nos apports et à en conserver la mémoire.

La SFER a besoin de ses adhérents et, bien évidemment, de leurs bonnes idées. Après une retombée du nombre d'adhérents entre octobre 2020 (début de campagne) et décembre 2020 (report des JRSS), les JRSS en avril 2021 ont permis une forte consolidation des effectifs (environ 200 adhérents sont à jour de leur cotisation au titre de la campagne 2020-2021, laquelle s'achèvera fin septembre). Les adhésions contribuent au rayonnement de notre association, au dynamisme de nos activités et elles participent utilement aux équilibres financiers. A ce propos, la SFER a fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF (achevé en 2021), mais dont les conclusions n'auront, fort heureusement, pas d'incidences sur nos équilibres budgétaires. Ces équilibres tiennent également à notre capacité à construire des évènements qui dégagent un solde financier positif et aux soutiens apportés par deux institutions partenaires des JRSS, que nous remercions, à savoir INRAE et le CIRAD. Notons que la bonne gestion financière des équipes précédentes nous permet aujourd'hui de faire face, avec une certaine sérénité, à la période délicate que nous traversons. L'Assemblée Générale de 2021 étant électorale, il appartiendra à la nouvelle équipe, tant du Bureau que du COS, de poursuivre, si possible sans les masques, les efforts entrepris pour faire vivre les activités de la SFER et servir ainsi ses adhérents.

Vincent Chatellier
Président de la SFER

2. Rapport d'activités de l'exercice 2020

2.1. Economie Rurale

Ce document présente le bilan de la revue *Economie Rurale* depuis la précédente Assemblée Générale de la SFER, c'est-à-dire pour la période juin 2020 - juin 2021. Cette période a permis de mettre en œuvre la transition, et une nouvelle équipe prendra graduellement en charge l'animation de la revue *Economie Rurale* dans le courant de l'année. Après la présentation de la nouvelle composition du Comité éditorial et de son fonctionnement, un bilan des articles publiés est réalisé. Un point est ensuite proposé sur le bilan économique des activités liées à la revue.

2.1.1. Le Comité éditorial et la rédaction en chef : des évolutions

Conformément à ce qui avait été annoncé l'an dernier, un renouvellement important des membres du Comité éditorial de la revue a été mis en œuvre.

Le Comité éditorial de la revue est actuellement composé de :

- Pascal Grouiez - Economiste, Université Paris Diderot
- Catherine Laroche-Dupraz - Economiste, AgroCampus Ouest (Rennes)
- Stéphane Lemarié - Economiste, INRAE (Grenoble)
- Pierre Levasseur - Economiste, INRAE (Paris)
- Kévin Maréchal - Economiste, Université de Liège (Belgique)
- Geneviève Nguyen - Economiste, ENSAT (Toulouse)
- Mathieu Ouedraogo - Economiste, CCAFS (Bamako, Mali)
- Coline Perrin - Géographe, INRAE (Montpellier)
- Samuel Pinaud - Sociologue, Université Paris Dauphine
- Thierry Pouch - Economiste, APCA et Université de Reims Champagne-Ardenne
- Gwendoline Promsopha - Economiste, Université Aix Marseille
- Lamia Rouached - Economiste, Institut Supérieur de Gestion de Tunis (Tunisie)
- Annie Royer - Economiste, Université Laval, Québec (Canada)
- Aurélie Trouvé - Economiste, AgroParisTech (Paris)

A compter de septembre 2021, il sera complété avec l'arrivée de deux personnes :

- Sébastien Billows - Sociologue, INRAE, IRISSE
- Julie Labatut - Chercheuse en sciences de gestion, INRAE, LISIS

La rédaction en chef de la revue connaît une transition graduelle. Pierre Labarthe et Céline Bignebat ont quitté la rédaction en chef au 1^{er} janvier 2021. En 2021, Romain Melot coordonne une année de transition, avec l'arrivée graduelle de Lamia Rouached, Pascal Grouiez, Catherine Laroche-Dupraz et Pierre Levasseur. Romain Melot quittera la rédaction en chef en octobre 2021 et le comité éditorial le 1^{er} janvier 2022.

A partir de 2022, la rédaction en chef sera donc assurée par Pascal Grouiez, Lamia Rouached, Catherine Laroche-Dupraz et Pierre Levasseur.

Sandrine Modica, salariée de la SFER, assure toujours le secrétariat de rédaction.

2.1.2. Le bilan de l'activité éditoriale

Entre juin 2020 (date de la précédente Assemblée Générale de la SFER) et juin 2021, en combinant soumissions spontanées et numéros spéciaux, 78 articles ont été reçus (contre 72 pour la période antérieure de juin 2019 à juin 2020). Le taux de refus des articles, qui est légèrement supérieur à 50%, a lieu essentiellement dans la phase dite d'évaluation de pertinence, c'est-à-dire avant l'envoi des articles aux relecteurs. Ces chiffres sont stables depuis plusieurs années.

Quatre numéros ont été publiés entre juin 2020 et juin 2021, suivant ainsi le rythme de publication trimestriel établi depuis 2018. Un des numéros (n°374, octobre-décembre 2020) présente un dossier thématique intitulé « La filière équine, une filière agricole qui se diversifie pour résister à la crise ». Ce dossier fait suite à une session spéciale organisée dans le cadre des JRSS. Il a été coordonné par Carole Botton et Johanna Edelbloude. Un second numéro (n°376, avril-juin 2021) propose un dossier thématique portant sur le développement de la bioéconomie. Ce dossier fait suite au colloque organisé par la SFER sur ce thème à Reims les 4 et 5 juin 2019. Ce numéro a été coordonné par Maryline Thenot et Nicolas Béfort.

Au total, 22 articles ont été publiés (contre 27 sur la même période l'an passé), dont 14 articles « Recherche », 2 articles « Faits et Chiffres », 1 article « Etat de l'Art ». Quatre « Notes de lecture » ont également été publiées. Différentes disciplines des sciences sociales sont représentées : l'économie (40%), les sciences de gestion (25%), la géographie (20%) et la sociologie (15%). La pluridisciplinarité de la revue, en partie portée par les numéros thématiques, est donc réaffirmée.

2.1.3 Le rappel des articles parus depuis 2020

Pour rappel, les articles parus en 2020 avaient les titres suivants :

N° 375 (janvier-mars 2021)

- Ruissellement érosif et bien-être des citoyens : une nouvelle approche de l'estimation du consentement à payer
- Gouvernance et croissance des grandes exploitations agricoles : la place de l'agri-entrepreneur
- Le rôle des collectivités locales dans la gouvernance alimentaire : le cas du projet alimentaire territorial de Tours-Métropole-Val-de-Loire
- L'évaluation économique des plages par la méthode des coûts de déplacement : une démarche exploratoire
- Des alternatives à la spécialisation des élevages porcins sont-elles encore possibles en montagne ?

N° 374 (octobre-décembre 2020)

- Des ânes partout, pourquoi et pourquoi faire ?
- Mise en tourisme des Haras nationaux : de la perpétuation à la réinvention
- Les courses hippiques à l'épreuve d'un mouvement social
- Fidélisation au centre équestre : une enquête auprès d'enfants cavaliers et de leurs parents
- Les chevaux de sécurité publique : des professionnels ?
- Les exploitants agricoles avec équins. Des références pour les structures de la filière équine ?

N° 373 (juillet-septembre 2020)

- Le travail institutionnel sur les pratiques agroécologiques dans la filière du paysage en France
- Valorisation des produits carnés : une étude du signal " élevé au pâturage " sur le packaging
- Concertation, localisation, financements : analyse des déterminants du déploiement de la méthanisation dans le Grand-Ouest français
- De la chandelle aux ventes informatisées : l'organisation des ventes aux enchères de bois des forêts publiques : entre gouvernement des intérêts privés et souci de l'intérêt général (1318-2020)
- Produire les savoirs de la modernité agro-industrielle : le cas de l'OMNIUM d'économie agroalimentaire (1964-1976)
- Contrat agro-environnemental et participation des agriculteurs

N° 372 (avril-juin 2020)

- La PAC de l'après 2020 : éclairages de la recherche
- Comment comprendre les débats actuels relatifs à la prochaine réforme de la PAC ? Plaidoyer pour un cadre d'analyse dynamique
- L'Inra face au tournant libéral de la Politique agricole commune. Les chemins d'une acculturation (1979-1992)
- Le rôle de l'État dans le développement agricole au Pérou et en Équateur : des politiques agricoles si différentes ?
- Loi d'appui à l'agriculture biologique au Costa Rica. D'une élaboration réussie à une mise en œuvre partielle
- Tensions internes et ruptures politiques : où en est le processus d'institutionnalisation de l'agroécologie au Brésil ?
- La mise en politique de l'agroforesterie. Des interdépendances sociales défiant le corporatisme sectoriel en France ?
- Le paiement redistributif et le plafonnement des aides directes : deux outils de la PAC favorables aux petites exploitations agricoles françaises ?
- La politique agricole chinoise : changement de cap pour un même objectif

N° 371 (janvier-mars 2020)

- Gouvernance, institutions et protection de l'environnement dans les pays de la CEEAC
- Appartenance communautaire et engagement dans le métier. Le cas d'une génération de marins pêcheurs professionnels (1940-1960)
- Pourquoi une relation positive entre taille des exploitations et productivité au Burkina Faso ?
- Les différentes gouvernances des circuits courts de vente en ligne collective
- Services financiers : quelles perspectives pour le déploiement d'innovations agricoles en Afrique

Les résumés de ces articles sont disponibles [ici](#).

2.1.4. L'accès aux articles publiés

1949 - 2004 : disponibles gratuitement (en PDF) sous Persée - Voir [ici](#).

2005 - 2020 (trimestre 1) : disponibles gratuitement (en PDF) sous Journals.openedition.org - voir [ici](#)

2020 (trimestre 1) - 2021 : disponible via l'abonnement ou par le site de Cairn.info [ici](#)

2.1.5. Le bilan financier

La situation financière de la revue pour l'année 2020 est tout à fait atypique du fait de l'annulation d'un colloque thématique et des JRSS en raison de la crise sanitaire. Il était prévu que ces deux événements contribuent à hauteur de 6 000 € chacun au financement de l'activité éditoriale de la revue, comme chaque année. Le « déficit » apparent de l'activité éditoriale est donc supérieur de 12 000 € à celui de l'année dernière.

Cette situation exceptionnelle ne doit cependant pas masquer les résultats satisfaisants de notre activité éditoriale :

- Les recettes liées à la vente de la revue se sont stabilisées. Ceci est vrai pour les revenus engendrés par la vente en ligne liée à notre contrat avec CAIRN (plus de 10 000 €), mais aussi pour les revenus liés à la vente papier qui se sont stabilisés (plus de 12 000 €), après plusieurs années de baisse.
- Les dépenses liées à la fabrication sont stables depuis plusieurs années, autour de 13 000 €.
- Les recettes directes générées par les ventes de la revue (22 558 euros en 2020) sont donc supérieures aux dépenses directes de fabrication de la revue (12 794 euros en 2020) et aux frais de fonctionnement du logiciel de gestion des abonnements (1 000 euros). L'excédent ainsi obtenu est de 8 794 euros en 2020. Celui-ci permet de contribuer à une partie seulement du salaire de Sandrine Modica, au titre de ses activités de secrétariat éditorial pour la revue *Economie rurale*. A noter que celui-ci ne prend pas en compte le rôle positif des JRSS du printemps 2021 sur les adhésions à la SFER (deux éditions des JRSS auront lieu en 2021).

Tableau 1. Le bilan financier des activités de la revue

	2018 (réalisé)	2019 (réalisé)	Prévision 2020	Réalisé (2020)
Recettes totales	35 311	34 922	33 000	22 558
- Abonnements	16 453	12 882	12 000	12 268
- Revenu électronique (Cairn)	6 858	10 041	9 000	10 290
- Edition du numéro spécial colloque	6 000	6 000	6 000	---
- Contribution éditoriale JRSS	6 000	6 000	6 000	---
Dépenses totales	38 180	38 885	38 000	37 794
- Fabrication de la revue (relecture, maquettage, impression)	13 180	13 338	13 000	12 794
- Frais de fonctionnement (logiciel de gestion abonnements)	1 000	1 000	1 000	1 000
- Secrétariat éditorial (salaire de S. Modica)	24 000	24 000	24 000	24 000
- Frais de fonctionnement et autres	0	0	0	0
Résultats	- 2 869	- 3963	- 5 000	-15 235

2.2. 14^{èmes} Journées de Recherches en Sciences Sociales INRAE-SFER-CIRAD

2.2.1. Le programme et la participation

Les Journées de Recherches en Sciences Sociales (JRSS), organisées chaque année en partenariat entre la SFER, INRAE et le CIRAD, constituent un important rassemblement de la communauté scientifique francophone en sciences économiques, humaines et sociales, qui travaille dans le domaine de l'agriculture au sens large, incluant l'alimentation, l'environnement, les territoires ruraux, la pêche et les forêts. L'objectif des JRSS est de présenter et de porter au débat des travaux originaux pour identifier des nouveaux fronts de recherche, produire des idées et des solutions innovantes pour demain, aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud.

Initialement programmées les 10 et 11 décembre 2020 à Clermont-Ferrand, les 14^{èmes} JRSS se sont finalement déroulées en visio-conférence les 7 et 8 avril 2021. Elles ont bénéficié de l'appui de l'Université Clermont Auvergne (UCA) et de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes des territoires. Malgré le format retenu et la crise sanitaire, les participants sont restés fortement mobilisés : 187 participants inscrits.

Les 14^{èmes} JRSS ont donné lieu à 127 soumissions de communications écrites, 107 soumissions acceptées, 91 soumissions programmées pour 86 présentations réalisées.

Le programme complet des 14^{ème} JRSS est disponible [ici](#).

Avec l'accord des auteurs, certaines communications écrites sont téléchargeables [ici](#).

La session plénière a accueilli deux conférenciers, Catherine et Raphaël Larrère, qui ont présenté l'analyse critique de la collapsologie qu'ils développent dans leur ouvrage, publié en septembre 2020, intitulé « [Le Pire n'est pas certain. Essai sur l'aveuglement catastrophiste](#) ». Ils ont répondu ensuite aux questions des participants. La vidéo de leur conférence est disponible [ici](#).

2.2.2. Le prix du jeune chercheur et les prix AREA

Dans le cadre des JRSS, une place particulière est réservée aux jeunes chercheurs à travers la remise d'un prix de la meilleure communication scientifique « jeune chercheur-e ». Peuvent concourir à ce prix tous les doctorants ou docteurs ayant soutenu leur thèse dans l'année et dont les travaux présentent un caractère appliqué. La communication doit être acceptée après évaluation par le Comité scientifique des JRSS. Celle-ci est basée sur les critères suivants : la qualité de la recherche ; son originalité ; son caractère appliqué ; sa contribution à l'avancement des connaissances. Un jury indépendant, composé de scientifiques et de personnes provenant du monde non académique, évalue la prestation des candidats sélectionnés lors d'une session à huis-clos. Les candidats présentent un exposé de 300 secondes.

Au titre des 14^{èmes} JRSS, la composition du jury a été la suivante :

Damien Trémeau, DG-adjoint du campus agronomique de VetAgro Sup (Président du Jury)

Karim Berthomé - Enseignant-chercheur, AgroParis Tech, UMR Territoires

Jérémie Bosch - La Coopération Agricole AURA, Délégué régional adjoint

Boris Calland - DRAAF AURA, Chef du service régional de l'économie agricole

Arnaud Diemer - Enseignant-chercheur, Université Clermont Auvergne, CERDI

Le prix (500 euros) a été décerné à : [Sandrine Bréteau-Amores](#) (Université de de Freiburg)

Réalisée durant son doctorat à INRAE, BETA (Bureau d'Economie Théorique et Appliquée), sa communication intitulée « [Index insurance to cope with drought-induced risk of production losses in French forest](#) ». Elle a été co-écrite avec M. Brunette, C. François, A. Leblois et N. Martin-St Paul.

A la demande de l'Association pour les recherches sur l'économie agroalimentaire ([AREA](#)), une collaboration avec la SFER a été mise en œuvre dans le cadre des JRSS. Selon un processus de sélection interne puis externe, cette association décerne, chaque année depuis un peu plus de 25 ans, des [prix attractifs](#) (2 500 euros chacun) pour des thèses, mémoires de Master 2 ou d'écoles d'ingénieur dans ces domaines. Elle souhaitait que la remise de ces prix puisse se faire dans le cadre des JRSS.

La présidence du Jury AREA 2020 a été assurée par Vincent Chatellier (Président de la SFER).

Les prix remis sont les suivants :

- Prix AREA de Thèse : [Chloé Salembier](#)

Thèse de doctorat en Sciences agronomiques, Université de Paris-Saclay, AgroParisTech
[Stimuler la conception distribuée de systèmes agroécologiques par l'étude de pratiques innovantes d'agriculteurs](#)

- Prix AREA spécial : [Armelle Cloteau](#)

Thèse de doctorat en Sociologie - Université Saclay, Université de Versailles
[Produire la valeur politique des marchandises. La construction historique d'un lobbying agroindustriel. Bruxelles](#)

- Prix AREA de Master et de mémoire de fin d'études : Frantz Roby Point du Jour

Mémoire de maîtrise en Agroéconomie - Université Laval (Québec, Canada)
[Analyse des facteurs de la contamination par les aflatoxines dans la filière arachide au Nord et au Nord-Est d'Haïti](#)

2.2.3. Le Comité local d'organisation

Les 14^{èmes} JRSS ont été organisées par un Comité d'organisation local réunissant des enseignants-chercheurs et chercheurs de différentes disciplines, institutions et laboratoires de SHS de Clermont-Ferrand ayant un intérêt dans les thématiques développées par la SFER.

[Virginie Baritoux](#) (VetAgro Sup, UMR Territoires) a présidé le Comité local d'organisation, composé de :

- Corinne Amblard - VetAgro Sup, UMR Fromage
- Karim Berthomé - AgroParisTech, UMR Territoires
- Hélène Blasquiet-Revol - VetAgro Sup, UMR Territoires
- Pauline Castaing - UCA, CERDI
- Jean-Charles Edouard - UCA, UMR Territoires
- Marie Houdart - INRAE, UMR Territoires
- Philippe Jeanneaux – Vet Agro sup, UMR Territoires
- Jean-Philippe Luis - UCA, Centre d'Histoire, Espaces et Cultures
- Claire Mosnier - INRAE, UMR Herbivores
- Michel Streith - CNRS-UCA, Lapsco
- Bertrand Valiorgue - UCA, Clerma

2.2.4. Le Comité scientifique

Le comité scientifique, présidé par Damien Rousselière (Agrocampus Ouest), est composé de :

- Adeline Alonso Ugaglia - BSA
- Virginie Baritoux – VetAgro Sup
- Céline Bignebat - INRAE
- Christel Bosc - VetAgroSup
- Ivan Bruneau - Université de Lyon
- Nathalie Corade - BSA
- Catherine Del Cont - Université de Nantes
- Mathieu Désolé - ISARA
- Sibylle Duchaine - ONIRIS
- Geoffroy Enjolras - Université Grenoble-Alpes)
- Adélaïde Fadhuile - Université Grenoble-Alpes
- Carl Gaigne - INRAE
- Alexandre Gohin - INRAE
- Nathalie Hervé Fournereau - Université Renne 1
- Alix Levain - CNRS
- Ronan Le Velly - Montpellier SupAgro
- Marianne Lefebvre - Université d'Angers
- Pasquale Lubello - Montpellier SupAgro)
- Pascal Marty - ENS Lyon
- Anne Musson - ESSCA
- Geneviève Pierre - Université d'Orléans
- Emmanuel Raufflet - HEC Montréal
- Samira Rousselière - ONIRIS
- Michel Streith - CNRS
- Élodie Valette - CIRAD
- Marc Vancauteren - U. Hasselt, Belgique

2.3. Séminaires de politiques agricoles

2.3.1. L'équipe d'organisation et la périodicité

L'équipe d'organisation des séminaires de Politique Agricole est composée de quatre personnes :

Frédéric Courleux - Agriculture Stratégies ; membre du Bureau de la SFER

Mickaël Hugonnet - MAA

Thierry Pouch - APCA et Université de Reims ; membre du bureau de la SFER

Aurélié Trouvé - AgroParisTech

Ces séminaires se tiennent le plus souvent à AgroParisTech, rue Claude Bernard, les 2^{èmes} mardis du mois (de 18h00 à 19h30). Depuis l'automne 2020, ils se déroulent en visio conférence et permettent à de nombreuses personnes de participer en ligne. L'annonce de ces séminaires est diffusée à tous les adhérents et sympathisants de la SFER, à tous les étudiants et personnel enseignant d'AgroParisTech et sur différentes autres listes de diffusion.

Le programme des séminaires est accessible sur le site de la SFER. Voir [ici](#).

2.3.2. Les séminaires organisés depuis 2020

14 janvier 2020

Une agroécologie silencieuse. Expériences d'agriculteurs en Cuma en recherche d'autonomie

Véronique Lucas - Sociologue rurale, docteure associée à l'UMR Innovation (INRA-SAD)

[Film de la présentation](#)

4 février 2020

Régulation du marché du foncier agricole en France

Dominique Potier - Député

Muriel Gozal - Directrice de la FNSAFER

Hélène Béchet - Coordinatrice de Terre de Liens Ile-de-France

Adrien Baysse-Lainé - Chercheur au Laboratoire d'études rurales Lyon 2

[Film de la présentation](#)

10 mars 2020

Un parcours en politique agricole

Jean-Christophe Kroll (AgroSup Dijon)

13 octobre 2020

Le travail détaché en agriculture

Frédéric Décosse - Sociologue au CNRS

[Film de la présentation](#)

17 novembre 2020

Histoire des insurrections paysannes

Edouard Lynch - Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lyon 2

[Film de la présentation](#) ; [Débats](#) ; [Diaporama](#)

15 décembre 2020

Impacts économiques, sanitaires et environnementaux de l'accord UE-Mercosur : la viande bovine

Philippe Chotteau - Directeur du département Économie de l'Institut de l'Élevage

[Film de la présentation](#) ; [débats](#) ; [diaporama](#) ; [rapport](#)

9 février 2021

L'agriculture capitaliste en France : enjeux et limites

Philippe Boulet - Directeur du pôle performance et prospective au CERFRANCE

Geneviève N'Guyen - Enseignante-chercheuse à l'ENSA de Toulouse

Robert Levesque - Président d'AGTER

[Film de la présentation](#) ; [débats](#) ; [diaporama 1](#) ; [diaporama 2](#) ; [diaporama 3](#)

9 mars 2021

PAC et Green Deal : quelle compatibilité ?

Hervé Guyomard - Directeur de recherche INRAE
Jean-Christophe Bureau - Professeur AgroParisTech

[Film de la présentation](#) ; [débat](#) ; [diaporama](#) ; [rapport](#) ; ouvrage « [Quelle PAC demain ?](#) »

13 avril 2021

Les capitalismes à l'épreuve de la pandémie

Robert Boyer - Economiste - Institut des Amériques

[Film de la présentation](#) ; [débat](#) ; [ouvrage « les capitalismes à l'épreuve de la pandémie »](#)

11 mai 2021

Le Brexit et l'agriculture : quelles conséquences au Royaume-Uni ?

Janet Dwyer - Professeure à l'Université de Gloucestershire
Tom Lines - Consultant et chercheur spécialiste des marchés agricoles et financiers

[Film de la présentation](#) ; [débat](#) ; [diaporama 1](#) ; [diaporama 2](#)

2.3.2. Les séminaires en partenariat et/ou décentralisés de la SFER

Certains événements potentiellement intéressants pour la communauté de la SFER sont conduits en partenariats avec l'association.

24 janvier 2020

La réforme de la PAC.

Colloque organisé par l'IEJUC, l'IRDEIC, Univ'agro - Université capitole (Toulouse)
Le programme est disponible [ici](#).

10 février 2020

Faire de la PAC un levier pour la transition agroécologique

Cette conférence a été organisée en partenariat entre Agrocampus Ouest et la SFER (Rennes)
Julien Fosse, co-auteur du rapport de France Stratégie, a présenté la méthode, les résultats et les enjeux de ce rapport. Cette présentation a été suivie d'un débat avec la salle, en présence de Pierre Dupraz, co-président du Groupe d'experts ayant contribué à la réflexion.
La synthèse de ce rapport est disponible [ici](#).

12 février 2020

L'agriculture auvergnate, entre plaine et montagne - d'hier à aujourd'hui

Cette conférence a été organisée entre VetAgro Sup et la SFER (Clermont-Ferrand)
Cette soirée a été l'occasion de présenter le double n°628-629 de la Revue d'Auvergne qui vient de paraître dans lequel les évolutions de l'agriculture auvergnate sont présentées et discutées.
Le programme de ce séminaire est disponible [ici](#).

16 septembre 2020

PAC : pacte vert et élevage.

Vincent Chatellier, Luc Delaby, Pierre Dupraz et Hervé Guyomard, adhérents de la SFER, sont intervenus le dans un webinaire organisé par INRAE, en partenariat avec la SFER.

[Film de la présentation](#)

2.4. Actions engagées en 2021 et 2022

2.4.1. Les 15^{èmes} JRSS (9 et 10 décembre 2021 à Toulouse)

Les 15^{èmes} Journées de Recherches en Sciences Sociales (JRSS) INRAE-SFER-CIRAD se dérouleront les 9 et 10 décembre 2021 dans les locaux de l'[ENSAT à Toulouse](#).

Les appels à communications et sessions spéciales ont été communiqués par différents canaux dans le courant du moins de juin 2021.

La date limite de réception des propositions de sessions spéciales est fixée au 8 juillet 2021.

La date limite de dépôt des soumissions est fixée au 13 septembre 2021.

Comme lors des dernières éditions des JRSS, un prix JRSS de 500 € sera remis pour la meilleure communication scientifique issue d'un jeune chercheur.e.

Le comité local d'organisation est présidé par François Purseigle et Geneviève Nguyen.

Il est composé de :

- Valérie Barraud Didier - INP-ENSAT
- Julien Brailly - INP-ENSAT
- Mélise Bouroullec - INP-EI Purpan
- Pascale Château-Terrisse - INP-ENSAT
- Antoine Doré - INRAE
- Isabelle Duvernoy - INRAE
- Julien Frayssignes - INP-EI Purpan
- Danielle Galliano - INRAE
- Cécile Gazo - INP-ENSAT
- Gaëtan Girard - INP-ENSAT
- Pierre Labarthe - INRAE
- Marie-Benoit Magrini - INRAE
- Loïc Mazenc - INP-ENSAT
- Valérie Olivier-Salvagnac - INP-ENSAT

Le conseil scientifique, présidé par Damien Rousselière, a été très partiellement renouvelé (par rapport à la liste mentionnée précédemment pour les 14^{èmes} JRSS). François Purseigle et Geneviève Nguyen (INP-ENSAT) entre dans le CS au titre du comité local d'organisation ; C'est également le cas de Arnaud Abad et Adrien Hervouet (INRAE).

2.4.2. Le colloque thématique « Agriculture et Numérique »

Un colloque thématique co-organisé par la SFER et l'institut de convergence #DigitAg est envisagé au premier trimestre 2022 à Montpellier (dates à venir).

L'objectif de ce colloque thématique est de s'intéresser aux transformations sociales, économiques et techniques induites par le développement des technologies numériques dans les systèmes agricoles et alimentaires.

Des contributions sur les thèmes suivants sont attendues : gestion de la production agricole ; territoire, environnement et politiques publiques ; écosystème d'innovation de l'agriculture ; filières alimentaires et attentes des consommateurs ; éthique du numérique et gouvernance des données et des codes ; numérique comme outil de médiation et d'action collective.

Ce colloque est ouvert à toutes les disciplines en Sciences Humaines et Sociales – Economie, Gestion, Sociologie, Sciences politiques, Histoire, Géographie, Droit, etc. Il est ouvert au milieu académique et aux étudiants, mais aussi aux acteurs du monde professionnel et politique qui souhaitent partager leurs résultats de recherche et/ou leurs expériences en lien avec la problématique du colloque.

Le comité scientifique, présidé par Isabelle Piot-Lepetit (INRAE), est composé de

- Véronique Bellon-Maurel - INRAE
- Pascal Bonnet – CIRAD
- Douadia Bougherara - INRAE
- Philippe Jeanneaux - VetAgro-Sup
- Pierre Labarthe - INRAE
- Isabelle Piot-Lepetit - INRAE
- Arnaud Reynaud - INRAE
- Sébastien Roussel - UPVM3
- Jean-Marie Séronie - SFER
- Leïla Temri - Montpellier SupAgro
- Bertille Thareau - ESA Angers
- Sophie Thoyer - INRAE
- Bruno Tisseyre - Montpellier SupAgro
- Jean-Marc Touzard - INRAE

Comité local d'organisation :

- Saloua Bouhsina - INRAE
- Emmanuelle Cellier - INRAE
- Annie Hofstetter - INRAE
- Gabrielle Lartia - INRAE
- Elodie Merlier - INRAE
- Isabelle Piot-Lepetit - INRAE
- Leïla Temri - Montpellier SupAgro
- Sophie Thoyer - INRAE
- Jean-Marc Touzard – INRAE

2.4.3. Le colloque thématique « Financement des filières agricoles et alimentaires »

Un colloque thématique co-organisé par la SFER et l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan est envisagé les 28 et 29 juin 2022 à Toulouse sur le thème : « Le financement des filières agricoles et alimentaires : quelles évolutions et quels impacts pour les acteurs ? ».

Un appel à communication a été diffusé en juin 2021.

Le colloque sera structuré autour des quatre axes suivants :

- Les nouvelles formes de financement de l'agriculture et des industries de la transformation
- Exploitations agricoles, capital et soutiens publics
- Accompagner/accomplir les transitions productives, énergétiques, écologiques, commerciales de l'agriculture et des filières : quels types de financements ?
- Les investissements dans le foncier agricole

Le Comité d'organisation est composé de :

- Hichem Amichi - Ecole d'Ingénieurs de Purpan
- Adeline Bouvard - Ecole d'Ingénieurs de Purpan
- Jean-Marc Chaumet - IDELE
- Thierry Pouch - APCA, URCA et Académie d'agriculture
- Joël Priolon - AgroParisTech
- Marine Raffray – APCA

Le Comité scientifique (en cours / non définitif) est composé de :

- Gilles Allaire - INRAE
- Hichem Amichi - Ecole d'Ingénieurs de Purpan
- Adeline Bouvard - Ecole d'Ingénieurs de Purpan
- Elodie Brûlé-Gapihan - Université de Reims Champagne Ardenne
- Vincent Chatellier - INRAE et SFER
- Jean-Marc Chaumet – IDELE
- Nathalie Corade - Bordeaux Sciences Agro
- Frédéric Courleux - Parlement européen
- Laure Lamy - Agrosup Dijon
- Sylvie Lupton - UniLaSalle
- Geneviève N'Guyen - Sciences Po Bordeaux
- Joël Priolon - AgroParisTech
- Marine Raffray - APCA
- Marie-Hélène Schwoob - Centre d'Etude Prospective-MAAF
- Thierry Pouch - APCA, Université de Reims Champagne Ardenne et SFER
- Annie Royer - Université Laval (Canada)
- Perrine Vandenbroucke - ISARA

3. Rapport financier de l'exercice 2020

3.1. Le bilan comptable et le compte de résultat de l'association en 2020

Le caractère atypique de l'année 2020 est marqué par l'absence de colloques en présentiel, suite aux reports en 2021-22 des événements initialement prévus. Sur le plan financier, ces animations apportent des adhésions et des bénéfiques permettant de couvrir les frais d'un numéro de la revue *Economie Rurale*. De fait, l'ensemble des chiffres de 2020 sont à la baisse, mais la (bonne) gestion des années antérieures, la reprise des événements avec le soutien de nos adhérents et de nos financeurs institutionnels permettent de garder confiance pour 2021. Il conviendra, bien entendu, de conserver une gestion rigoureuse et prudente.

Le montant total de l'actif de l'association s'élève au 31 décembre 2020 à 160 867 €, dont 146 032 € de liquidités et 4 072 € de créances clients (factures qui étaient non réglées à la date de clôture de l'exercice, mais qui le sont depuis). Ce montant du bilan est inférieur de 5% à celui de 2019 et inférieur de 8% à la moyenne calculée sur les cinq dernières années (2016-20) (Tableau 2). Au passif du bilan, le montant des réserves (141 190 €) est inférieur de 1% à la situation de 2019 et supérieur de 3% à moyenne 2016-20.

Tableau 2. Les principaux éléments du bilan comptable de l'association (en euros courants)

En Euro (HT)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020/19
Total Actif	146 383	155 126	166 465	179 806	172 735	190 582	169 380	160 867	-8 513
- dont liquidités	111 127	122 259	140 471	156 063	143 450	161 454	151 278	146 032	-5 246
- dont créances	-	9 914	7 730	5 799	8 891	14 635	6 609	4 072	-2 537
Total Passif	146 383	155 126	166 465	179 806	172 735	190 582	169 380	160 867	-8 513
- dont Réserves	64 466	80 246	118 439	129 234	139 143	135 232	143 210	141 190	-2 020

Les produits totaux de l'association s'élèvent à 51 808 € en 2020. Ils sont inférieurs de 41% à ceux de 2019 et de 45% à ceux de la moyenne des 5 dernières années. Ces produits totaux correspondent au cumul des produits d'exploitation (48 626 euros), des produits financiers (106 euros) et des produits exceptionnels (3 076 euros). Cette baisse des produits totaux provient essentiellement de l'absence de recettes issues de colloques en 2020. Le manque à gagner est estimé à environ 35 000 euros (soit moins un tiers), si l'on se réfère à la moyenne de ces recettes pour les cinq dernières années.

Concernant les produits d'exploitation, une distinction est faite entre ce qui relève du chiffre d'affaires (24 105 euros en 2020) et ce qui relève des autres produits d'exploitation (24 520 euros en 2020). Plusieurs sous-postes sont ensuite identifiés (Tableau 3).

- Les adhésions à la SFER représentent un montant de 10 674 € en 2020, soit l'équivalent de 18% des produits totaux. Ce montant est inférieur de 36% à celui de 2019, mais de 2% à la moyenne des cinq dernières années. Ce recul apparent des adhésions doit cependant être analysé avec prudence compte tenu de la situation exceptionnelle traversée en décembre 2020. Le report des JRSS en avril 2021 a en effet différé de nombreuses adhésions à cette date. À la clôture de l'exercice comptable du 31/12/2020, les adhérents à jour de leur cotisation pour la campagne en cours (octobre 2020 à septembre 2021) étaient au nombre de 115 (37 nouvelles adhésions et 78 au titre des adhésions sur trois ans des années précédentes). En juin 2021, grâce au succès de l'édition printanière des JRSS et à la bonne mobilisation des adhérents, le nombre d'adhésions est remonté à 200 personnes, soit un niveau supérieur à celui des années antérieures.

Tableau 3. Les produits d'exploitation de l'association (en euros HT)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020/19
Chiffre d'affaires (A)	71 574	65 955	47 782	75 662	62 695	24 105	-38 589
- Adhésions	10 303	10 908	5 750	10 835	16 633	10 674	-5 959
- Économie rurale (ventes papier)	27 262	18 962	16 376	16 453	12 882	12 268	-614
- Inscriptions évènements	34 009	36 085	25 656	47 550	33 180	0	-33 180
* dont Colloques				13 420	11 980	0	-11 980
* dont JRSS				34 130	21 200	0	-21 200
- Produits divers				824	0	1 163	1 163
Autres produits (B)	37 646	36 490	35 630	31 552	25 503	24 521	-983
- Droits dérivés (CAIRN)	7 642	8 240	7 156	6 858	10 041	10 290	249
- Subventions & dons	27 005	28 250	26 671	24 687	15 357	14 217	-1 140
- Reprises sur provisions	3 000	0	0	0	94	0	-94
- Autres et gestion courante	0	0	1 803	7	11	14	3
Produits d'exploitation I = (A) + (B)	109 220	102 445	83 412	107 214	88 198	48 626	-39 572

Les cases vides correspondent à des données non isolées à ce stade

- Les ventes sous une forme « papier » de la revue *Economie rurale* représentent un produit de 12 268 € en 2020. La baisse observée par rapport à 2019 (-5%) est beaucoup plus modérée que les baisses subies sur les dernières années. Il est difficile de savoir si nous avons atteint un plateau bas ou si le processus se poursuivra dans les années à venir.

- Dans le même temps, les recettes issues des consultations électroniques se stabilisent avec un montant de 10 290 €, soit une hausse de 2% par rapport à 2019.

- Suite à la renégociation de la convention de partenariat avec INRAE, la subvention accordée annuellement à la SFER s'élèvent en 2020 à 11 880 € TTC. À cela s'ajoute le bénéfice à titre gratuit pour la SFER d'une partie du temps de travail (15%) d'un agent INRAE (Annie Hofstetter). Les comptes affichent la valeur de cette subvention de 9 900 euros hors taxe, la TVA étant reversée par la SFER. La subvention accordée à la SFER par le CIRAD s'élève à 5 180 € TTC en 2020.

- Les produits financiers, de 106 euros en 2020, correspondent aux intérêts perçus sur le livret d'épargne. Pour information, la diminution de près de moitié en 2019 fait suite à la clôture du compte épargne au Crédit mutuel qui faisait double emploi avec le livret actuel.

- Les produits exceptionnels reprennent des recettes sur les exercices antérieurs.

Les charges totales de l'association s'élèvent à 71 055 € en 2020 (Tableau 4). Elles sont inférieures de 12% à celles de 2019 et de 21% à celles de la moyenne des 5 dernières années. Cette baisse correspond à l'absence des frais liés à l'organisation des évènements pris en charge par la SFER et à la réduction des dépenses liées à l'activité (taxes, frais postaux, etc.). De ce fait, les frais de personnel (montant assez stable) représentent 58% en 2020, contre 42% des charges totales habituellement. Ce poste avait marqué une diminution en 2019 sous l'effet d'une régularisation comptable sur les congés payés.

Tableau 4. Les charges de l'association (en euros HT)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020/19
Charges totales en personnel	35 258	37 691	42 472	42 730	37 312	41 550	4 238
Achats et charges externes		49 728	39 803	41 953	32 855	24 475	-8 380
- Revue (coût de fabrication)				11 885	13 338	13 885	547
- Déplacement JRSS				12 382	6 399	0	-6 399
- Comptable				4 000	5 200	4 250	-950
- Assurances				692	699	886	187
- Fournitures bureau				202	47	0	-47
- Frais postaux (y compris revue)				954	767	1 331	564
- Maintenances (y compris revue)				1 251	2 312	2 657	345
- Frais colloques (prix)				500	0	700	700
- Déplacement colloque				1 602	584	0	-584
- Réception-colloque				2 700	487	46	-441
- Autres				5 785	3 022	720	-2 302
Impôts et taxes				3 053	2 449	1 149	-1 300
Dotation aux amortissements				3 282	3 282	3 282	0
Charges d'exploitation (II)	90 870	90 953	79 752	91 018	75 898	70 456	- 5 442

Les cases vides correspondent à des données non isolées à ce stade

Des remerciements sont à formuler envers le cabinet comptable qui a provisionné un avoir à recevoir par rapport à ses honoraires, compte tenu de la réduction du volume de travail (pas de colloque) et qui a offert les honoraires liés au contrôle d'URSSAF.

Aucun nouvel investissement n'ayant été réalisé, la dotation aux amortissements est restée au niveau de 2019, pour amortir notamment le site internet finalisé en 2017.

Les charges exceptionnelles correspondent généralement à la régularisation d'opérations sur les années antérieures.

Début décembre 2020, la SFER a fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF afin de vérifier l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires sur les années 2018 et 2019. La réunion s'est tenue en visio-conférence. Le cabinet comptable ne conservant pas les documents originaux, cette opération a nécessité une forte contribution de la SFER (Sandrine Modica) pour rechercher les nombreux documents nécessaires. Seul, l'absence d'un avenant au contrat de travail de Sandrine lors de la modification de son télétravail en 2016 a donné lieu à un redressement sur cotisations de 491 euros pour les 2 années analysées.

Tableau 5. Les résultats économiques de l'association (en euros HT)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020/19
Résultat d'exploitation (III = I - II)	18 350	8 984	- 649	16 195	12 300	-21 830	-34 130
- Produits d'exploitation (I)	109 220	102 445	83 412	107 214	88 198	48 626	-39 572
- Charges d'exploitation (II)	90 870	90 953	79 752	91 018	75 898	70 456	- 5 442
Résultat financier (VI = IV - V)				332	152	106	-46
- Produits financiers (IV)				332	152	106	-46
- Charges financières (V)				0	0	0	0
Résultat exceptionnel (IX = VII - VIII)				-6 735	-4 383	2 476	6 859
- Produits exceptionnels (VII)				2 000	58	3 076	3 018
- Charges exceptionnelles (VIII)				8 735	4 441	600	-3 841
Résultat net = (X - XI)	10 794	8 337	1 079	9 793	8 069	-19 247	-27 316
- Produits totaux (X = I + IV + VII)	109 315	102 525	83 412	109 546	88 408	51 808	-36 600
- Charges totales (XI = II + V + VIII)	98 520	94 188	82 333	99 753	80 339	71 055	-9 284

Les cases vides correspondent à des données non isolées à ce stade

Le résultat net de l'association s'élève à -19 247 euros pour 2020 (Tableau 5). Il cumule le résultat d'exploitation (-21 830 euros), le résultat financier (106 euros) et le résultat exceptionnel (2 476 euros). A noter que ce résultat n'intègre pas les nombreuses nouvelles adhésions payantes à la SFER (environ 85 adhésions prises pour une ou 3 années) qui ont été décalées au printemps de 2021 (à l'occasion des JRSS) au titre de la campagne 2020-21.

3.2. Le projet budgétaire 2021

Au titre de 2021, les prévisions budgétaires sont encore un peu difficiles à anticiper.

Le budget prévisionnel considère que les produits totaux pourraient atteindre 70 000 € en 2021.

Les adhésions ont été évaluées à 12 800 euros. Cette hausse est estimée à partir des adhésions déjà enregistrées au premier trimestre de 2021, portées par les JRSS 2020 de Clermont-Ferrand. La prochaine année de cotisation allant du 01/10/21 au 30/09/22, on peut raisonnablement espérer que l'organisation des JRSS en fin d'année 2021 à Toulouse pourrait apporter un renouvellement des adhésions. De même, la reprise des événements en présentiel devrait permettre de ne pas avoir à prévoir le financement d'un numéro de la revue *Economie rurale* par le budget de l'association. Néanmoins, le prévisionnel reprend les valeurs prudentes de 2020 pour les autres postes.

L'obtention des subventions annuelles INRAE et CIRAD (14 900 € au total) sera de nouveau précieuse pour équilibrer les comptes de 2021. Après une année 2020 déficitaire, il importe de retrouver progressivement un résultat net positif pour conforter la trésorerie. Concernant les charges, une certaine stabilité est envisagée par rapport aux prévisions 2020.

Tableau 6. Les comptes prévisionnels de l'association pour 2021 (en euros HT)

En Euro (HT)	Projet 2020	Réalisé 2020	Ecart 2020	Projet 2021
Produits d'exploitation	70 000	48 626	- 21 374	70 000
Chiffre d'affaires	46 000	24 105	-21 895	48 800
- Adhésions	10 000	10 674	674	12 800
- Économie rurale (ventes papier)	12 000	12 268	268	12 000
- Recettes colloques	24 000	0	-24 000	24 000
Autres produits	24 000	24 521	521	21 200
- Subventions annuelle (INRAE+CIRAD)	14 900	14 217	-683	14 200
- Subventions & dons	2 100	0	-2 100	0
- Droits dérivés (CAIRN)	7 000	10 290	3 290	7 000
Charges d'exploitation	70 000	70 456	456	70 000
- Charges en personnel	42 000	41 550	-450	43 000
- Autres charges	22 000	28 906	6 906	27 000

A l'image de nombreuses associations françaises, l'année 2020 aura été exceptionnelle, y compris au plan financier. Avec l'organisation de deux éditions des JRSS en 2021, l'objectif est de rebondir progressivement, avant la reprise de colloques à compter de 2022. La gestion rigoureuse des fonds (y compris pour le futur local de la SFER à Anthony), le soutien des adhérents (près de 200) au cours de la campagne 2020-21 et les subventions INRAE/CIRAD sont des éléments importants pour assurer le maintien des équilibres financiers de l'association.

4. Vie de l'association et instances de la SFER

4.1. L'adresse et le déménagement de 2021

Le local de la SFER était jusqu'alors situé au 19 avenue du Maine à Paris. Un déménagement est en cours pour rejoindre des locaux situés à Anthony, sur le site de Jouy-en-Josas du Centre INRAE Ile-de-France (bâtiment Mendeleïev). Ce déménagement s'inscrit dans un cadre où AgroParisTech a envisagé de fermer le site actuel, conformément au nouveau projet développé à Paris-Saclay.

Une convention a récemment (mai 2021) été signée entre la SFER et INRAE pour fixer les règles liées aux conditions d'utilisation des nouveaux locaux. Juridiquement, cette convention correspond à Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public de INRAE, non constitutive de droits.

La SFER paiera à INRAE sa quote-part des charges de fonctionnement du bâtiment (eau électricité, fioul...) selon un forfait définis en amont (960 euros HT par an). Grâce à une décision très appréciée prise par la direction INRAE à notre demande, la convention indique : « au vue de la contribution de la SFER au rayonnement scientifique d'INRAE, seul le paiement des charges sera demandé, le loyer ne sera pas facturé ».

Sandrine Modica travaillera à temps partiel dans ces locaux à compter de juillet 2021.

4.2. Le site Web

Le [site web de la SFER](#) contribue à la communication des informations essentielles sur la structuration et les activités de notre association. Il permet également les paiements en ligne et l'intégration directe des factures et des paiements dans la comptabilité de notre association.

Le site Web est structuré en plusieurs onglets disponibles en haut de la page :



- L'onglet « Association ». Il présente les statuts de la SFER ; les rapports des précédentes Assemblées Générales ; la liste des membres du bureau et du COS ; la liste des précédents président(e)s de la SFER depuis sa création en 1948.

- L'onglet « Tous les évènements ». Il permet de mettre en avant les principaux évènements passés ou à venir de la SFER. Trois rubriques sont renseignées : les JRSS ; les colloques thématiques ; les séminaires mensuels. Ces rubriques donnent accès à plusieurs informations : les programmes ; les vidéos ; les communications téléchargeables, etc.

- L'onglet « Economie rurale ». Il donne des informations sur le mode de fonctionnement de la revue (comité éditorial, politique éditoriale) ; les conditions d'accès aux numéros et aux abonnements ; les recommandations aux auteurs ; les derniers numéros parus ainsi que leur résumé.

- L'onglet « Job Market ». Il donne la possibilité aux adhérents de la SFER de diffuser des offres d'emplois, de thèses et de stages. Le volet « thèses récentes » n'ayant pas été entretenu au fil du temps, il conviendra de réfléchir collectivement à son positionnement futur.

- L'onglet « Partenaires ». Il permet aux adhérents de la SFER de diffuser des informations relatives aux évènements qu'ils organisent.

- L'onglet « Adhérer ». Il offre la possibilité d'adhérer à la SFER en ligne et de procéder au règlement des cotisations.

4.3. Les deux « permanentes »

Sandrine Modica s'occupe de la gestion éditoriale de la revue *Economie Rurale* ainsi que du suivi comptable et financier de la SFER. Elle est employée par l'association à 90%.

Annie Hofstetter, ingénieure d'études INRAE, est mise à disposition par INRAE (15% de son temps). Elle est la webmaster du site web de la SFER, et représente un appui indispensable pour l'organisation des évènements de la SFER, notamment pour le pilotage des actions exigeant une maîtrise d'outils et de logiciels informatiques (plateforme d'inscription en ligne, etc.).

4.4. Le bureau

La présidence de la SFER est assurée depuis le 27 juin 2019 par Vincent Chatellier (INRAE)

Le bureau (2020-2021) est composé de :

- Virginie Baritoux - VetAgroSup
- Stéphane Blancard - INRAE
- Vincent Chatellier - INRAE (Président de la SFER)
- Frédéric Courleux - Agriculture Stratégies (Vice-Président)
- Nathalie Delame - INRAE (Trésorière de la SFER)
- Jean-Noël Depeyrot - CEP du Ministère de l'agriculture
- Gwénaél Doré - Consultant
- Céline Dutilly - CIRAD
- Raphaële Préget - INRAE (Secrétaire générale de la SFER)
- Laurent Piet - INRAE
- Thierry Pouch - APCA et Université de Reims Champagne-Ardenne (Vice-Président de la SFER)
- Sophie Thoyer - INRAE (Ex-Présidente de la SFER, 2015-2019)

En 2020, le bureau s'est réuni à 6 reprises : 28/01/2020, 12/03/2020, 06/05/2020, 04/06/2020, 10/09/2020 et 13/11/2020.

Le bureau sera renouvelé le 22 juin 2021 lors de l'AG.

4.5. Le Conseil d'Orientation Scientifique

Outre les 12 membres du bureau cités ci-dessus, le COS (2019-2021) regroupe 28 personnes, par ordre alphabétique :

Nathalie Bertrand - IRSTEA

Céline Bignebat - INRAE

Christophe Bouteiller - Neoma Business School

Jean-Marc Chaumet - IDELE

Philippe Chotteau - IDELE



Nathalie Delame - INRAE
Dominique Desbois – INRAE
Ivan Dufeu - ONIRIS
Valéry Elisseeff - Comité interprofessionnel du Comté
Maryline Filippi - Bordeaux Sciences Agro
Marie Fournier - CNAM
Yves Granger - CGAAER, Ministère de l'agriculture
Xavier Hollandts - Kedge Business School
Mickaël Hugonnet - BEAE du Ministère de l'agriculture
Laure Kuhfuss - University of St Andrews (Ecosse)
Pierre Labarthe - INRAE
Edouard Lanckriet - Agrosolutions (Groupe InVivo)
Catherine Laroche-Dupraz - AgroCampus Ouest
Pauline Lécole – SupAgro
Caroline Lejars – CIRAD
Frédérique Lorenzi – ECOLIMONT
Quentin Mathieu – APCA
Jean-Marie Séronie - Consultant
Ludovic Temple - CIRAD
Maryline Thenot - NEOMA Business School
André Torre - INRAE
Pierre Triboulet - INRAE
Aurélie Trouvé - AgroParisTech

Invités permanents au COS : les anciens présidents de la SFER, les directeurs du comité éditorial d'Économie rurale, les représentants des instituts partenaires, et le président de l'ARF.

En 2020, le COS s'est réuni le 30/06/2020 (AG) et le 14/12/2020. Les comptes rendus sont disponibles pour les membres du COS dans leur espace réservé en ligne sur le site.

Le COS sera renouvelé le 22 juin 2021 lors de l'AG.